

Paris, le 11/09/2026

DÉCISION D'AGRÉMENT

Dépenses d'Innovation

Vu l'article 244 quater B du code général des impôts,

Vu la demande présentée par l'organisme,

Décide d'accorder l'agrément prévu au II d bis de l'article 244 quater du code général des impôts pour les organismes de recherche, à:

ITERG

(siren : **775664881**)

Cet agrément est accordé au titre des années :
2027 - 2031.

Le renouvellement de cet agrément se fera sur demande expresse, avant le terme de la dernière année.

Pour le Ministre et par délégation

Lucas RAVAUX
Chef du département des dispositifs fiscaux





MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'ESPACE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de la recherche et de l'innovation**

**Service de l'innovation,
du transfert de technologie
et de l'action régionale
Département des politiques d'incitation à la R&D
DGRI C1**

Affaire suivie par :
LAURA
ORDAZ LOSAVIO
ciragement@recherche.gouv.fr

1 rue Descartes
75231 Paris CEDEX 05

Paris, le 11/09/2026

**ITERG
11 rue Gaspard Monge
33612 CANEJAN CEDEX
France**

A l'attention de Madame MATTEI

Madame,

Vous avez adressé au Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace une demande d'agrément en tant qu'organisme exécutant des travaux de conception de prototypes ou d'installations pilotes de produits nouveaux pour le compte de sociétés.

J'ai le plaisir de vous informer que votre demande a reçu un avis favorable au titre des années **2027 - 2031** et vous prie de trouver, ci-jointe, la décision correspondante.

Afin de permettre à vos donneurs d'ordre de déclarer les montants des activités d'innovation éligibles au crédit d'impôt innovation conformément au 6° du k du II de l'article 244 quater B, je vous recommande d'identifier les opérations que ceux-ci vous confient avec précision dans vos factures.

Vous pouvez à tout moment modifier votre choix de faire figurer votre organisme dans la liste des organismes de recherche agréés au titre du CIR publiée sur le site Internet du ministère, en vous manifestant auprès de mon service :

<https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/explore/dataset/fr-esr-cico-organismes-publics-agrees-ci-collaboration-de-recherche/information/>

Toutes les informations concernant les dossiers de demande d'agrément et le calendrier des dates de dépôt des dossiers de demande de renouvellement d'agrément sont disponibles sur CIROCO :

<https://ciroco.recherche.gouv.fr/accueil>

Je vous saurais gré de me tenir informée de toute modification significative de votre activité ou des compétences de votre personnel qui impliquerait un réexamen de votre dossier.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Sylvie PESQUET
Adjointe au Chef de département des dispositifs fiscaux